

## INFOS EN LIGNE... SUR LA LIGNE N°5



### ➤ Reportage vidéo manif 11 décembre.

Très intéressant reportage vidéo avec de nombreuses interviews des manifestants qui dans leur majorité connaissent bien le sujet ! =>[voir la vidéo](#)

### ➤ Max Brisson persiste et signe.

Voici un extrait de l'interview de Max Brisson paru dans la Semaine du Pays basque du 17 décembre 2010 :

#### **Max Brisson :**

*« Je ne suis pas sûr que les candidats socialistes au Pays basque soient totalement heureux de voir que Jo Labazée veuille à tout prix accélérer les choses concernant la LGV. Il faudra aussi qu'ils s'expliquent par rapport à la population. Le Conseil général a voté une délibération en 2008. Il est inscrit une somme de 53 millions d'euros – valeur 2006 – pour le financement de la LGV Tours-Bordeaux. Cette somme suffit aujourd'hui à répondre à nos engagements. Le Gouvernement souhaiterait que nous allions plus loin. Mais le président Castaings a obtenu que la somme supplémentaire qu'il faudrait mobiliser pour la Tours-Bordeaux, ne soit demandée par le Gouvernement uniquement s'il y a prolongement de la ligne à grande vitesse au-delà de Bordeaux. Il a donc fait une clause de retenue. Nous avons voté en inscription budgétaire, en 2008, pour répondre à la demande du Gouvernement de financement de la Tours-Bordeaux. Il n'y a donc pas besoin d'inscription supplémentaire tant que nous n'avons pas de certitude du prolongement de la LGV au-delà de Bordeaux. C'est la raison pour laquelle nous ne voyons pas l'utilité aujourd'hui de cette session que demande le groupe socialiste qui veut faire du zèle sur la LGV. Concernant la LGV, ma position est aujourd'hui assez proche de celle de Michèle Alliot-Marie. Je pense que la LGV est nécessaire au Pays basque, nous sommes également tenus par des accords internationaux. Mais il est vrai également qu'il ne faut pas créer du trouble et de la tension dans notre pays pour un chantier qui n'est pas prêt d'arriver, compte tenu des questions financières et des difficultés budgétaires de l'Etat, et compte tenu du trafic actuel sur la voie existante. A terme, la France ne pourra pas échapper au respect des engagements internationaux. Il ne faut pas que nous restions en-dehors de la révolution ferroviaire de ce XXIème siècle, des nouvelles mobilités qui passeront par le train, du retour du fret marchandise sur les rails... Mais il ne faut pas non plus être sourd aux angoisses qui se font entendre à travers le pays. D'autre part, il faut aussi écouter – et je pense aux Biarrots en particulier – les riverains de la ligne existante. Quid de la saturation de la ligne ? Je dis que la ligne actuelle peut supporter un trafic croissant mais les riverains de la ligne actuelle ne pourront pas supporter les nuisances jusqu'à la saturation. Il faut être raisonnable ! Nous nous sommes entretenus avec Michèle Alliot-Marie il y a quelques jours et je trouve que sa position, qui n'est pas hostile à la LGV,*

est une position médiane – qui a d'ailleurs été aussi exprimée par Jean-Louis Borloo – et sur laquelle on pourrait peut-être faire un consensus entre élus responsables. »

➤ **Après Odile de Coral, J.L. Laduche, maire d'Ascain monte au créneau.**

Le 20 décembre, les élus municipaux d'Ascain ont invité les agriculteurs sur un terrain communal à l'entrée du village. Au total, 50 agriculteurs et sympathisants anti-LGV et 17 tracteurs sont venus fermer symboliquement la clôture de la parcelle où la société Fondasol a prévu d'effectuer trois sondages géotechniques pour le compte de RFF.

« *Que Fondasol sache bien qu'on va les recevoir comme il faut* », a lancé le maire d'Ascain avant de rajouter : « *RFF a sollicité un rendez-vous en mairie il y a quelques jours. J'avais le temps de les recevoir. Mais je leur ai dit que je n'en avais pas l'envie. J'invite tout le monde à entrer en résistance.* »

➤ **Lu dans le bulletin municipal Urruñan Bizi.**

Deux pages consacrées à un point sur la LGV dans lesquelles on peut lire :

« *Les élus exigent que la solution de l'utilisation des voies soit étudiée en priorité, d'une manière transparente. Ils demandent l'annulation des deux arrêtés préfectoraux et la nomination d'un collègue de personnalités indépendantes nommées d'un commun accord entre RFF et nos Communautés de communes (par exemple issues du Conseil d'Etat, de la Cour des Comptes etc...) qui aura pour mission de superviser l'étude de l'utilisation des voies existantes entre Bayonne et Hendaye. Cette étude devra être conduite par un ou des cabinets indépendants de RFF.* »

« *Notre stratégie se développe à trois niveaux : local, national et juridique. Le troisième niveau consiste à préparer un dossier technique et juridique extrêmement solide qui nous permettra de démontrer, si on en arrive là, que le projet de RFF n'est pas un projet d'utilité publique. Constituer un tel dossier est un effort financier et humain considérable pour les équipes d'élus, pour lequel nous avons décidé de retenir les services de Me Corinne Lepage. Un appel d'offres pour la réalisation des études techniques, économiques et financières va être lancé en janvier 2011 par les 3 Communautés de communes* »

➤ **Les vœux de nos amis italiens du mouvement No TAV.**

Après le succès de la journée du 11 décembre contre les projets inutiles, nos amis du Val de Susa, en lutte contre le projet LGV Lyon - Turin, pour des raisons identiques aux nôtres, nous envoient leurs vœux !

**Hervé Mariton, le "Monsieur SNCF" de l'UMP, invité de RTL Midi le 3 janvier**

Hervé Mariton, interrogé sur les difficultés de fin d'année rencontrées par la SNCF, remet en cause les orientations de RFF et de la SNCF notamment sur les grands projets de constructions de nouvelles lignes.

Il appelle les pouvoirs publics et la direction de ces entreprises à investir sur la rénovation des lignes déjà existantes et à renouveler le matériel roulant plutôt que d'investir sur des nouveaux projets... => [écouter l'interview](#)

Immédiatement, nous lui avons envoyé un long courrier reprenant la problématique de la construction d'une nouvelle LGV en lui demandant d'interpeller le gouvernement à travers une question orale afin qu'il explique le choix fait et non pas celui de la modernisation des voies existantes.

### ➤ **La LGV à Urrugne : reportage de TF1 au JT de 13H du 4 janvier**

Le 3 janvier TF1 s'est invité à Urrugne pour un reportage express sur la LGV. La journaliste nous a prévenu 1 heure 30 avant de sa venue. Dans l'urgence nous avons trouvé deux agriculteurs et un propriétaire de maison directement impactés par les tracés. Membres de l'association, ils ont accepté d'être interviewés. Le lendemain nous avons les honneurs du 13H. Certes dans un bref reportage, il est difficile de faire passer beaucoup de messages, la journaliste en a convenu et reviendra. Nous essayons d'obtenir de la rédaction de TF1 un reportage enquête dans un magazine. L'important est d'avoir eu un écho dans une chaîne nationale.

=> [voir la vidéo](#)

### ➤ **Deuxième sondage réussi mais en 3 mois !**

Après les avoir dissuadés [à quatre reprises](#) par notre mobilisation, c'est "protégé" par quatorze gendarmes et leurs 3 véhicules que Fondasol a pu pénétrer dans une propriété à Arcangues pour implanter une foreuse le mardi 4 janvier.

Il faut dire que le propriétaire, Jean-Marie Berckmans\*, ancien président de la CCI et farouche défenseur du projet, s'est bien gardé de nous prévenir. Une vigilance accrue a permis de déclencher une alerte rouge. Nous étions donc présents sur la voie publique avec une banderole devant l'accès. Notre présence a mobilisé un service d'ordre dévolu à la surveillance du site 24h sur 24H. Nous n'osons pas estimer le coût du sondage. Pour les autres sondages nous serons à l'intérieur des propriétés, avec l'accord du propriétaire, le scénario sera bien différent ! Souvenez vous que le 15 avril l'arrêté préfectoral autorisant les 80 sondages sera caduc. Pour l'instant, il n'autorise toujours pas Fondasol à **occuper** les terrains, donc pour nous il est illégal.

La presse radio télévisée et écrite a relaté l'événement => [Article eitb](#)

\*JM Berckmans a acquis il y a quelques années le domaine de Sainte Barbe (220 ha) en collaboration avec l'entrepreneur Durruty et le maire de Macaye Camblon, ancien président de la Safer, officiellement pour en faire une réserve de chasse. Comme par hasard cette propriété est sur le tracé de la LGV et la rumeur dit qu'elle pourrait parfaitement convenir pour l'implantation d'une nouvelle gare aux portes de Bayonne.

### ➤ **Arrêt d'un sondage à Mouguerre: une belle victoire et sûrement pas la dernière...**

Le lendemain : alerte à Mouguerre donnée par les voisins d'une propriété où Fondasol installe une tarière transportée par un poids lourd. A 10 heures 30, nous sommes une cinquantaine sur place, au milieu de quelques gendarmes, le maire de Mouguerre, Roland Hirigoyen est parmi nous. Nous avons l'autorisation d'un des propriétaires de pénétrer sur le terrain, et enlevons les rubans du périmètre de sécurité Les techniciens de Fondasol sont

surpris, arrêtent leur foreuse et extraient deux ridicules boudins de terre de 30 cm. Deux heures de pourparlers croisés entre d'un côté le maire et nous, de l'autre, Fondasol et les gendarmes. Finalement, le maire signifie à Fondasol qu'ils sont en infraction, la circulation étant interdite aux engins lourds sur sa commune, par arrêté municipal. De plus, l'entreprise est entrée sur le terrain avec l'accord d'un seul des 7 propriétaires. Pantxo Tellier demande que Fondasol présente l'arrêté préfectoral les autorisant à stationner une foreuse sur ce terrain et à extraire des matériaux. Fondasol n'a pu montrer que l'arrêté existant les autorisant à pénétrer sur la propriété. Il leur a été rétorqué que cet arrêté ne les autorisait en aucun cas à occuper les lieux pour extraire des matériaux.

A midi, le préfet et le sous préfet font retirer le matériel de forage. L'entreprise plie bagages avec des autocollants contre la LGV sur l'engin et ses véhicules.

Un pique nique est improvisé sur le terrain. Dans la plus grande bonne humeur, nous avons fêté cette première victoire.

Les leçons à retenir : être vigilants, réactifs aux alertes qui vous sont envoyées, être très nombreux, se regrouper avant d'arriver, déterminés, en masse, sur les lieux mêmes du sondage, enfin la présence du maire pour signifier les arrêtés municipaux peut aider.

=> [Article eitb](#)

### ➤ **Polémique autour du sondage de Mouguerre**

Le sous-préfet précise qu'il a fait évacuer Fondasol parce que « des manifestants se sont approchés dangereusement des machines et que la poursuite des opérations risquait de porter atteinte à leur sécurité ». Et le sondage « a été simplement suspendu. Il sera repris ultérieurement avec un dispositif policier adapté pour garantir la sécurité des manifestants et éviter tout trouble à l'ordre public, et dans les mêmes conditions juridiques ».

Quant à son arrêté, le préfet affirme : « il permet bien de pénétrer sur les propriétés et de réaliser des affouillements au titre des sondages dès lors que ceux-ci s'inscrivent dans une phase d'études, et non de réalisation de travaux publics, conformément à une jurisprudence constante du conseil d'État. » Nous lui prouverons le contraire.

Quant à l'arrêté du maire de Mouguerre, pris le jour de l'intervention « il est surtout illégal et entaché de détournement de procédure et sera déféré dès sa transmission en sous-préfecture au tribunal administratif de Pau. » Notons bien que les arrêtés similaires pris il y a plusieurs jours dans d'autres communes, comme Urrugne, ne seront pas pour l'instant attaqués et restent donc en vigueur.

Suite aux déclarations du sous préfet dans « Sud Ouest », le CADE a demandé un droit de réponse => [publié par le jpb](#)

### ➤ **Les autres sondages**

S'opposer aux sondages a été une activité quotidienne. Fondasol s'attaque à nos points faibles: les terrains communaux et les communes où l'opposition n'est pas organisée.

Le 6 janvier nous n'avons pu empêcher un petit forage exécuté en une heure au bord d'un chemin communal à Arcangues protégé par 3 estafettes en demi cercle et 18 gendarmes.

Le lendemain dès 7H du matin Fondasol et un bataillon de gendarmerie, forts du dernier arrêté préfectoral pris la veille par le Préfet, envahissent et bloquent les chemins communaux d'Arcangues à toute circulation sauf piétonne. Le préfet avalise ainsi tous les agissements de cette entreprise et accorde à cette entreprise une force publique croissante : plus de 25 gendarmes, 6 véhicules de gendarmerie dont des tout-terrain et jusqu'à 4 motards pour

escorter les camions de Fondasol jusqu'au dépôt de la gendarmerie de Marracq où sont stockés tous les matériels et véhicules nécessaires aux forages.  
Les gendarmes plus nombreux n'ont pas hésité à bousculer les manifestants présents sans état d'âme => [voir la vidéo](#)

Les renforts arrivés nous sommes allés à plus de 50 à la mairie d' Arcangues pour réclamer les DICT que nous n'avions pu obtenir jusqu' à présent. Ils nous ont été remis par les employés municipaux et les adjoints présents => [voir article jpb](#)

Il semble selon nos dernières informations que le totem de présentation de RFF, présent en mairie ait malencontreusement disparu au cours de notre visite.

### ➤ **La consultation de RFF : un échec programmé grâce à votre concours !**

Après l'échec non avoué de sa première consultation, en octobre 2010 : seulement 250 avis exprimés, RFF « a mis le paquet » : 300 000 lettres d'information GPSO n°7 distribuées, encarts dans la presse locale et nationale, affichettes d'information dans les lieux publics et enfin totems dans les mairies. Au Pays basque après le refus des maires, RFF n'a pu fourguer que 3 totems, 2 à Bayonne (mairie et sous préfecture) et 1 à Arcangues.

Du 20 décembre au 8 janvier a eu lieu la 2<sup>ème</sup> consultation.

A quoi elle sert ? A rien, c'est la « concertation à la mode RFF »...du vent

Mais laissons parler RFF : « Cette méthode permet d'intégrer l'avis du public dans les études et d'en tenir compte dans la définition progressive du tracé. La consultation doit contribuer à définir progressivement le meilleur tracé possible, à préciser les mesures d'insertion, à évaluer les enjeux fonciers et patrimoniaux et à anticiper les conditions de réalisation des travaux. »

Nous vous avons donc invité à répondre de façon unanime : « un seul tracé envisageable, l'utilisation des voie existantes ».

Ce sont presque 1000 contributions papier qui ont été envoyées et autant au moins selon nos informations par internet.

Nous attendons de voir comment RFF va interpréter les résultats de cette consultation qui est selon eux « un moment important dans la vie de ce projet » !!

Tous nos remerciements à ceux qui se sont mobilisés.

### ➤ **A voir et à lire :**

• **Un article pour mieux connaître RFF de Nivelles Bidassoa** => [journal du Pays Basque](#)

• Une interview de Joël Aubert rédacteur de « Aqui » par FR3 Aquitaine qui montre que nos idées font leur chemin : => [voir l'interview](#)

• Un article de Julien Milanesi économiste et militant associatif : => [voir l'article](#)

**La mobilisation continue plus que jamais !**

- **Restez vigilants : Fondasol sévit toujours**  
 Au moindre doute : contactez membres des comités de vigilance  
 (=> [leurs coordonnées](#))

**DONNEZ VOTRE NUMERO DE PORTABLE A NIVELLE BIDASSOA POUR  
 RECEVOIR LES SMS D'ALERTE => [nivellebidassoa@gmail.com](mailto:nivellebidassoa@gmail.com)  
 A NOTRE APPEL SOYEZ PRÉSENT SUR LES POINTS DE SONDAGES**

- **Ralliez de nouvelles personnes à notre cause et faites les adhérer à Nivelles Bidassoa => [Bulletin d'adhésion](#)**
- Signez et faites signer à vos parents et amis. => [la pétition](#)
- **Signez => [la pétition européenne](#)**. Elle est en anglais : indiquez nom (name) prénom (surname) nationalité (nation) et adresse mail cela suffit.
- Demandez nous [banderoles et autocollants](#) pour pavoiser vos maisons, vos propriétés, celles de vos voisins et vos voitures.

**NIVELLE BIDASSOA**  
**Association loi de 1901**  
**w641001523 [nivellebidassoa@gmail.com](mailto:nivellebidassoa@gmail.com)**  
 Siège social chez M. Pantxo Tellier  
 770 chemin Kampobaïta  
 64122 URRUGNE

### **BULLETIN D'ADHESION**

NOM : ..... PRENOM : .....  
 ADRESSE : .....  
 CODE POSTAL : ..... VILLE : .....  
 Adresse électronique :

.....  
 (Écrire lisiblement, merci d'avance)  
**Joindre un chèque de 10€ pour une cotisation annuelle**